

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
CITÉ DES ÉLECTRICIENS**

Le 27 mai 2021, à 17h00, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-la-Buissière, sous la présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Président de l'E.P.C.C, en suite d'une convocation en date du 20 mai 2021.

Etaient présents :

Monsieur Samuel BAJEUX, suppléant de Monsieur Pascal GODIN

Monsieur Philibert BERRIER

Madame Catherine BERTRAM

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Julien DAGBERT, Président

Monsieur Gregory DEBAS, suppléant de Madame Isabelle LEVENT

Monsieur Olivier GACQUERRE

Monsieur Jean Paul KORBAS

Madame Virginie LABROCHE

Monsieur Robert MILLE

Madame Rosemonde MULLET, suppléante de Madame Maryse BERTOUX

Monsieur Ludovic PAJOT

Madame Virginie SOUILLIART

Cité des Électriciens

<p align="center">DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 27 MAI 2021</p>
--

MODIFICATION DU CALENDRIER DE LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE L'EPCC

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Vu la délibération n°2021-CA009 du conseil d'administration en date du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la procédure de recrutement du directeur de l'EPCC

Considérant que la note d'orientation stratégique sur la base de laquelle les candidats présélectionnés produiront un projet scientifique et culturel à 5 ans n'a pas encore été validée par le Conseil d'administration à ce jour,

Considérant qu'il est par conséquent nécessaire de revoir le calendrier fixé par la délibération n°2021-CA009 du 25 mars 2021,

Il est proposé de repousser les étapes suivantes de la procédure de recrutement et d'apporter les modifications suivantes au calendrier initiale :

- Sur la base d'une note d'orientation stratégique validée en Conseil d'administration, les candidats présélectionnés produiront, pour le 28 juin minuit, un projet d'établissement à 5 ans (durée du mandat de direction).
- Un jury, émanant des membres du Conseil d'administration, recevra, entre le 9 et le 16 juillet, les candidats présélectionnés pour une présentation argumentée de leur projet.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer. »

Sur proposition de son Président,
le Conseil d'Administration,
à la majorité absolue

DECIDE de modifier le calendrier de la procédure de recrutement du directeur de l'EPCC établi par la délibération n°2021-CA009 du 25 mars 2021 de la manière suivante :

- Sur la base d'une note d'orientation stratégique validée en Conseil d'administration, les candidats présélectionnés produiront, pour le 28 juin minuit, un projet d'établissement à 5 ans (durée du mandat de direction).
- Un jury, émanant des membres du Conseil d'administration, recevra, entre le 9 et le 16 juillet, les candidats présélectionnés pour une présentation argumentée de leur projet.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etablissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Le Président,

Julien DAGBERT

Certifié exécutoire par le président

Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le **01 JUIN 2021**

Et de sa publication le :

Le Président **01 JUIN 2021**

Julien DAGBERT

REÇU LE 01 JUIN 2021

